

CATALOGUE DES FORMATIONS

2022



EYELASH PROFESSIONAL

15 rue Thiers 59230 ST AMAND LES EAUX formations@eyelashpro.net

N° Siret 82278767700035

Organisme de formation enregistré sous le numéro NDA 32591013659 auprès du préfet de la région HAUTS-DEFRANCE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

LA FORMATRICE



DUBUS Gwenaëlle a commencé à exercer les extensions de cils en 2016 puis le microblading en octobre 2017. Après avoir découvert une passion pour le côté artistique du métier, elle décida d'évoluer et de continuer à se perfectionner au cours des années avec différentes formations. C'est en 2020 qu'elle devient formatrice pour cette technique et transmet, depuis, tout son savoir-faire acquis grâce à son expérience.

BEAUTÉ DU REGARD & FORMATION

L'institut et centre de formation EYELASH PRO

Nous vous accueillons dans nos locaux au 15 rue Thiers à St Amand les Eaux, la rue commerçante du centre-ville, où vous aurez accès à des parkings gratuits et tous commerces à proximité.



Les formations

FORMATION extensions de cils, cil à cil – 1JOUR – **300€ TTC**

FORMATION microblading + ombrage manuel - 3 JOURS – **1700 € TTC**

.....

Retrouvez les modalités et contenus détaillés de chaque formation dans les programmes pédagogiques.

Informations et inscriptions : formations@eyelashpro.net

Inscription au plus tard 15 jours calendaires avant la date souhaitée (hors délais d'instruction d'une éventuelle demande de prise en charge OPCO ou Pole emploi)

Soucieux de l'accessibilité de mes formations au plus grand nombre, n'hésitez pas à me communiquer au plus tôt toute situation de santé, de handicap ou difficultés d'apprentissage qui nécessiterait un aménagement dans l'organisation de votre formation.

BEAUTÉ DU REGARD & FORMATION



Suite à nos enquêtes de satisfaction de 2022 sur 10 stagiaires :

88,9% de nos stagiaires sont **TRÈS SATISFAITS**

11,1% de nos stagiaires sont **SATISFAITS**

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

FORMATION MICROBLADING + OMBRAGE MANUEL

<p>Dates A définir</p> <p>Durée 3 jours – 21heures</p> <p>Horaires 9h 12h / 13h 17h</p> <p>Modalités d'organisation Déroulement de la formation en présentiel. 1 stagiaire minimum, 2 stagiaires maximum.</p> <p>Tarif 1700€</p> <p>Lieu Institut Eyelash professional, 15 rue Thiers 59230 St Amand les eaux</p> <p>Eligibilité CPF NON</p> <p>Modalités et délais d'accès DUBUS GWENAELLE formations@eyelashpro.net Inscription au plus tard 15 jours calendaires avant la date souhaitée.</p> <p>Accessibilité aux personnes handicapées Pour toute situation de handicap ou difficulté d'apprentissage, veuillez nous contacter au préalable pour envisager la faisabilité</p> <p>Langue utilisée lors de la formation : Français</p>	<p>Public cible Cette formation s'adresse à toute personne débutante, passionnée par la beauté du regard, voulant se former à cette technique.</p> <p>Prérequis Pas de prérequis nécessaires</p> <p>Objectifs pédagogiques A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d'analyser la peau et comprendre les différentes couches de la peau, effectuer la forme des sourcils en fonction de la morphologie du visage, choisir le pigment adapté à la carnation, effectuer la technique du microblading et de l'ombrage avec précision, d'utiliser le bon matériel et la bonne profondeur dans la peau.</p> <p>Déroulement/ contenu de la formation</p> <p>JOUR 1 : MATIN 9h accueil des stagiaires, présentation du groupe et de la formatrice, présentation du déroulement des 3 jours de formation. 9h30 : Partie théorique et exercices sur papier de la forme des sourcils 12h : Pause déjeuner APRÈS MIDI 13h : mise en pratique par les stagiaires entre eux de la création du dessin des sourcils 15h : mise en pratique de la technique du microblading, exercices sur papier et latex 17h : fin de formation</p> <p>JOUR 2 : MATIN 9h: rappel de la technique du microblading, suite des exercices sur latex 12h : pause déjeuner APRÈS-MIDI 13h : pratique sur le premier modèle avec démonstration de la formatrice 16h30 : débriefing du déroulement du premier modèle 17h : fin de formation</p> <p>JOUR 3 : MATIN 9h : pratique sur latex du microblading + apprentissage de l'ombrage manuel 12h : Pause déjeuner APRÈS-MIDI 13h : pratique sur le second modèle 16h30 : débriefing des 3 jours de formation et remise du certificat 17h : fin de formation</p> <p>Méthodes et moyens pédagogiques Ressources pédagogiques : salle de formation, équipement adapté (table de massages, table de formation, télé pour diaporama...), Livret de formation, matériel à disposition. Modalités d'organisation : - Face à face avec la formatrice, mise en situation avec modèle de formation, 80% de pratique et 20% d'apports théoriques, exercices pratiques sur livret de formation et modèles, surveillance et correction des exercices par la formatrice jusqu'à l'assimilation des gestes.</p> <p>Modalités de suivi et d'évaluation Auto-évaluations régulières Surveillance, suivi constant par la formatrice durant les exercices QCM Mises en situation Feuille d'émargement par demi-journée Attestation de présence</p> <p>Moyens d'encadrement / formateur La formatrice DUBUS Gwenaelle, exerce le métier de dermopigmentiste depuis 2017, ayant plusieurs certifications (formation de base et de nombreux perfectionnements), elle devient formatrice en 2020. Contact : formations@eyelashpro.net</p>
---	---

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

FORMATION EXTENSIONS DE CILS, CIL A CIL

<p>Dates A définir</p> <p>Durée 1 jour – 8heures30min</p> <p>Horaires 9h 12h / 13h 18h30</p> <p>Modalités d'organisation Déroulement de la formation en présentiel. 2 stagiaires minimum, 6 stagiaires maximum.</p> <p>Tarif 300€</p> <p>Lieu Institut Eyelash professional, 15 rue Thiers 59230 St Amand les eaux</p> <p>Eligibilité CPF NON</p> <p>Modalités et délais d'accès DUBUS GWENAELLE formations@eyelashpro.net Inscription au plus tard 15 jours calendaires avant la date souhaitée.</p> <p>Accessibilité aux personnes handicapées Pour toute situation de handicap ou difficulté d'apprentissage, veuillez nous contacter au préalable pour envisager la faisabilité</p> <p>Langue utilisée lors de la formation : Français</p>	<p>Public cible Cette formation s'adresse à toute personne débutante, passionnée par la beauté du regard, voulant se former à cette technique.</p> <p>Prérequis Pas de prérequis nécessaires</p> <p>Objectifs pédagogiques Durant la formation le stagiaire sera capable d'effectuer la technique de pose des extensions de cils dans le respect du cil naturel et de l'hygiène. Ils sera également capable de pratiquer la dépose des extensions.</p> <p>Déroulement/ contenu de la formation MATIN 9h accueil des stagiaires, présentation du groupe et de la formatrice, présentation du déroulement de la journée de formation. 9h30 : Partie théorique avec diaporama 10h30 : Partie pratique sur fausse tête avec démonstration de la formatrice et accompagnement des stagiaires aux bons gestes. APRÈS MIDI 13h : mise en pratique par les stagiaires sur le premier modèle avec accompagnement de la formatrice 16h : mise en pratique par les stagiaires sur le 2eme modèle avec un peu plus d'indépendance sous la surveillance de la formatrice 18h : évaluation et remise des certificat de formation 18h30 : fin de formation</p> <p>Méthodes et moyens pédagogiques Ressources pédagogiques : salle de formation, équipement adapté (table de massages, table de formation, télé pour diaporama...), Livret de formation, matériel à disposition. Modalités d'organisation : - Face à face avec la formatrice, mise en situation avec modèle de formation, 80% de pratique et 20% d'apports théoriques, exercices pratiques sur livret de formation et modèles, surveillance et correction des exercices par la formatrice jusqu'à l'assimilation des gestes.</p> <p>Modalités de suivi et d'évaluation Auto-évaluations régulières Surveillance, suivi constant par la formatrice durant les exercices QCM Mises en situation Feuille d'émargement par demi-journée Attestation de présence</p> <p>Moyens d'encadrement / formateur La formatrice DUBUS Gwenaelle, exerce le métier de prothésiste ciliaire depuis 2016, ayant plusieurs certifications (formation de base et de nombreux perfectionnements), elle devient formatrice en 2020. Contact : formations@eyelashpro.net</p>
--	---

CONDITIONS GENERALES DE VENTE POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

Désignation

EYELASH PROFESSIONAL représentée par DUBUS GWENAELLE, formatrice indépendante, est un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est **15 rue Thiers 59230 St Amand les eaux**.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par DUBUS GWENAELLE pour le compte d'un client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et justificatifs de formation

Pour chaque formation, EYELASH PROFESSIONAL s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'organisme un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». L'acceptation du devis donne lieu à l'édition d'une convention ou d'un contrat de formation professionnelle en fonction des cas.

Une feuille d'émargement, une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont systématiquement édités et fournis au client en fin de formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes. L'organisme de formation est exonéré de TVA selon article 293-B du Code Général des Impôts. Un acompte est demandé à l'inscription. Le paiement du solde est à effectuer au plus tard le 1^{er} jour de la formation.

Financement des formations par un organisme

Dans le cadre d'un financement par un OPCO ou un FAF, il appartient au client de faire une demande de prise en charge auprès de l'organisme dont il dépend avant le début de la formation et de s'assurer du bon traitement de cette demande. Le client reste redevable de l'intégralité des frais de formation à EYELASH PROFESSIONAL, y compris lorsque l'organisme ne prend en charge que partiellement le coût de la formation. Par ailleurs, l'absence de réponse ou le refus de prise en charge, ne constitue en aucun cas un motif valable d'annulation au-delà du délai légal de rétractation.

Dans le cadre d'un financement Pôle emploi, toute inscription fait l'objet d'une dématérialisation des informations de formation via la plateforme KAIROS. Dans ce cadre la demande de financement et l'inscription du bénéficiaire sont initiés par l'organisme de formation.

Conditions de report et d'annulation d'une formation

Faute de réalisation totale ou en cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, les heures non effectuées pourront être reportées sur des dates de formations ultérieures. A défaut d'accord sur ces dates, un remboursement sera effectué au prorata temporis.

L'organisme de formation se réserve le droit d'interrompre la formation en cas de non-respect des règles de sécurité et d'hygiène, en cas de non-respect des horaires, de non-respect des règles de savoir-être ou de toutes autres règles définies dans le règlement intérieur. Dans cette hypothèse la formation ne sera pas remboursée.

En cas de désistement ou d'abandon de la part du stagiaire après le délai de rétractation écoulé, avant ou au cours de la formation, aucune somme ne pourra être restituée et le prix total ne sera pas diminué. En cas de désistement ou d'abandon par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue et telle que définie par le code civil, le présent contrat est résilié et le stagiaire reste redevable de la totalité des frais de formation.

En cas d'absence ou d'imprévu signalé dans les 15 jours précédant le début de la formation ou absence pour cas de force majeure dûment reconnu et tel que définie par le code civil, le stagiaire et l'organisme pourront convenir d'un report de la formation sur des dates ultérieures dans un délai maximum de 24 mois. Cet accord sera précisé par écrit. L'absence de réponse ou le refus d'organisme de financement n'est pas un motif valable justifiant le remboursement de l'acompte. En fonction du motif d'absence, un report peut être envisagé au cas par cas. Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue et telle que définie par le code civil, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Programme des formations

S'il elle le juge nécessaire et en accord avec le bénéficiaire de la formation, la formatrice pourra ajuster les contenus des formations suivant le niveau des participant(e)s. Le contenu des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à EYELASH PROFESSIONAL sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle. Aucune information personnelle n'est publiée à l'insu de l'utilisateur, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Ce droit peut être exercé à tout moment par demande écrite à formations@eyelashpro.net.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre EYELASH PROFESSIONAL et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal Compétent.

A St Amand les eaux, le 12/07/2022

PARKINGS :

- Grand parking gratuit derrière la poste (sauf le vendredi matin, jour de marché) - Places gratuites à l'église
- Parking gratuit à la bibliothèque. D'autres possibilités pour vous garer

RESTAURATION :

- Boulangeries, carrefour, restaurants, différents commerces à proximité (nous sommes situés juste à côté de la grande place

Plan d'accès

Notre institut et centre de formation se situe dans la rue commerçante du centre-ville de St amand les eaux (15 rue Thiers)

